



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 23288

Texte de la question

M. Yves Bur attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les conditions de vie des personnes handicapées. En effet, plusieurs « points noirs » entraînent des difficultés financières certes, mais aussi matérielles. Tout d'abord, il semble indispensable de créer de nouveaux postes d'auxiliaires de vie. Ces emplois permettraient d'aider quotidiennement les personnes handicapées notamment pour les gestes de la vie courante. Ensuite, il est aujourd'hui urgent d'imposer une adaptation des transports publics afin que l'accessibilité de tous soit une réalité. Il lui demande donc quels sont ses projets législatifs et réglementaires pour répondre au mieux et au plus vite à ces attentes justifiées.

Données clés

Auteur : [M. Yves Bur](#)

Circonscription : Bas-Rhin (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 23288

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 décembre 1998, page 6912